

*bulletin municipal - édition du 2 décembre 2022*



**Le point sécurité et cadre de vie**

**Infos (inter)communales**

**Activités d'automne et  
cross à l'école**

**L'actu des associations**

6



10



22



26



3 édito : le mot du Maire

4 **Le mémo de Tout Aspach**  
4 horaires mairie, coordonnées

5 **Tout Aspach en bonne santé**  
5 pharmacies de garde  
5 numéros d'urgence

6 **Tout Aspach à la Mairie**  
6 comptes-rendus  
9 décès  
10 commémoration du 11 novembre  
12 le point sécurité et cadre de vie

14 **Tout Aspach est informé**  
14 commandes de bois  
16 le mot de la Brigade Verte  
17 autres infos

19 **Tout Aspach se détend**

20 **Tout Aspach fête**  
20 grands anniversaires 2023  
21 naissances

22 **Dossier : l'eau, un bien commun à gérer**

24 **Tout Aspach se passionne**  
30 Bouvard et Pécuchet

26 **Tout Aspach s'associe**  
26 ASCLA  
28 Donneurs de Sang, Sax O'Clock  
29 Conseil de Fabrique, AGS  
30 Comité des Fêtes  
32 UNC

33 **Tout Aspach à l'école**  
33 conférence  
34 activités d'automne à l'école maternelle  
35 cross des classes de l'école élémentaire

36 **Tout Aspach en images**

L'information en temps réel est désormais transmise via Facebook et l'application gratuite **Illiwap** (qr\_code ci-contre).  
Nous n'utiliserons plus les anciens canaux SMS ou mail.

la commission info

5



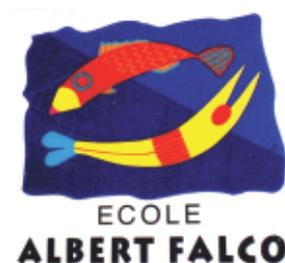
12



20



33



photos de couverture

décos de Noël à l'école  
travaux parc à bosses / décos à la mairie  
médaillon : travaux parc à bosses



Très chers Aspachaises et Aspachois,

Dans ce contexte de fêtes de fin d'année, peut-être avez-vous constaté que malgré le contexte de sobriété énergétique dont nous entendons tous parler au quotidien, la commune a installé ses éclairages de Noël. Après réflexion, nous avons fait le choix de marquer l'entrée dans cette période de fêtes qui nous est chère et qui nous semble bien nécessaire dans la période actuelle.

Nous n'installerons toutefois pas les habituelles décorations lumineuses sur la mairie car ces dernières sont trop anciennes et énergivores. L'éclairage de Noël de l'école sera coupé tous les soirs vers 19h après le départ des derniers enfants du périscolaire.

Depuis quelques semaines maintenant, tous nos services et l'équipe municipale sont à la tâche afin d'étudier les différentes pistes afin de réduire nos factures énergétiques sur les différents bâtiments communaux, passage obligé pour faire face à des coûts d'énergie qui risquent d'exploser.

Cette année aussi ont été mises en place des décorations originales et non lumineuses à la mairie, mais également à l'école. Je remercie vivement toutes les personnes (personnel communal, élus et habitants du village) qui ont œuvré à la conception et à la fabrication de ces décors. C'est chaque année un vrai plaisir de les découvrir !

En termes de nouveautés ou de modifications, en traversant le village, peut-être avez-vous pu constater différents nouveaux aménagements routiers : rétrécissement de la chaussée de l'entrée nord jusqu'à la rue du Réservoir par la mise en place d'une bande de rive, test d'une nouvelle écluse peu après l'entrée sud du village... Les premiers chiffres relevés par notre radar pédagogique nous encouragent à continuer dans la voie de l'incitation au ralentissement dans la traversée du village. Plus de deux conducteurs sur cinq sont en excès de vitesse. Les grands excès sont fort heureusement moins nombreux mais néanmoins faramineux (108 km/h à 2 heures du matin ou 105 km/h à 20h le soir d'Halloween). Pour ce qui concerne la bande de rive, il convient de préciser qu'elle ne délimite pas officiellement une piste cyclable à proprement parler, mais il est conseillé aux deux roues d'emprunter ce nouvel espace plus sécurisant. Également, suite aux premiers retours d'expérience nous déplacerons l'écluse de quelques mètres vers le centre du village.

Dans un autre domaine, notre conseil municipal des enfants souhaitait un espace sécurisé pour les vélos. Nous avons ainsi créé un petit parc à bosses pour les VTT et BMX sur une partie de notre terrain de football. Les derniers utilisateurs (Entente des Jeunes du Centre Sundgau) qui profitaient gratuitement des installations (hormis les charges d'eau et d'électricité) ne souhaitaient plus revenir. Et les différentes pistes pour installer un nouveau club ou de nouveaux usagers semblent toutes épuisées.

Ce nouvel espace a été réalisé en propre régie et est en cours d'achèvement paysager et réglementaire. Nous mettons tout en œuvre pour faire de ce lieu un espace de loisir accueillant et agréable, utilisé par le plus grand nombre une fois l'aménagement finalisé.

Je terminerai ces quelques mots en vous souhaitant à toutes et à tous de passer de très belles fêtes de fin d'année. Malgré ce contexte décidément bien compliqué et qui dure, entre la crise COVID, la guerre en Ukraine, la crise inflationniste qui en découle, j'espère que nous pourrons tous espérer une petite bulle d'accalmie et de douceur pour cette période de fêtes, et profiter de moments conviviaux sous le signe de l'espoir.

Fabien Schoenig

le mot du Maire



Retrouvez le Tout Aspach entièrement en couleurs sur le site communal.



place de l'Eglise  
68130 Aspach

## La Mairie

### HORAIRES D'OUVERTURE

Lundi 10h à 11h45  
13h30 à 15h30

Mardi 10h à 11h45  
17h à 20h

Jeudi 10h à 11h45  
13h30 à 15h30

Vendredi 10h à 11h45

### PERMANENCE DES ÉLUS

Mardi 19h à 20h  
Prendre rendez-vous par téléphone

### CONTACT

téléphone : 03 89 40 92 02

messagerie électronique : [mairie.aspach@wanadoo.fr](mailto:mairie.aspach@wanadoo.fr)

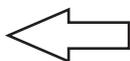
### RAPPEL

Si vous ne pouvez pas vous rendre à la mairie à ces horaires, vous avez la possibilité de prendre rendez-vous par téléphone pour convenir d'un créneau qui vous arrange.

La permanence du mardi vous permet de prendre rendez-vous avec le Maire et/ou les adjoints pour discuter de problèmes particuliers.

### SITE COMMUNAL

[parole-aspach.fr](http://parole-aspach.fr)



### PIÈCES D'IDENTITÉ

Tous les détails et prédemands sur le site [ants.gouv.fr](http://ants.gouv.fr)



## Autres infos

Horaires  
d'hiver

### DÉCHETTERIE D'ALTKIRCH

Horaires d'ouverture du 1er octobre au 31 mars  
lundi, mardi, jeudi, vendredi : de 13h à 16h  
mercredi, samedi : de 9h à 16h

Horaires  
d'été

Horaires d'ouverture du 1er avril au 30 septembre  
lundi, mardi, jeudi, vendredi : de 13h à 18h  
mercredi, samedi : de 9h à 18h

Les badges peuvent être retirés dans les bureaux de la Communauté de Communes au quartier Plessier d'Altkirch, bâtiment 3, en présentant un justificatif de domicile. Une caution de cinq euros sera demandée.

### TRANSPORT SOLIDAIRE

Pour demander un transport, appelez le 06 04 48 45 85.



2022 / 23	déc-22	janv-23	févr	mars
1	L	I	D	C
2	J	J	D	C
3	C	J	B	E
4	C	C	E	F
5	J	C	E	F
6	F	B	B	E
7	F	D	K	K
8	G	D	K	K
9	G	B	M	A
10	H	E	M	A
11	H	E	A	M
12	K	M	A	M
13	K	M	F	G
14	B	K	F	G
15	B	K	G	H
16	E	A	G	H
17	D	A	J	L
18	D	G	L	J
19	E	G	L	J
20	M	F	J	L
21	M	H	H	I
22	A	H	H	I
23	A	F	D	B
24	F	L	D	B
25	G	L	B	C
26	K	I	B	C
27	H	I	I	D
28	H	J	I	D
29	L	J		E
30	L	C		E
31	I	C		M

## Pharmacies de garde

En semaine (du lundi au samedi), les gardes vont de 19h à 22h ; les dimanches ou les jours fériés, de 9h à 22 heures.

Au-delà de 22h et uniquement pour les ordonnances urgentes, appeler la gendarmerie (17) qui préviendra le pharmacien de votre arrivée.

sous réserve de changements de dernière minute

## Allô Urgences

Pompiers : 18  
 SAMU : 15  
 Gendarmerie : 17  
 Veolia : 0969 323 554  
 EDF (service dépannage, n°Azur) : 0810 333 068  
 Urgence Sécurité Gaz 24h/24 : 0800 47 33 33  
 Communauté de communes\* : 03 89 08 36 20  
 Brigade Verte : 03 89 74 84 04  
 Allô Escroquerie : 0 811 020 217  
 Allô Service Public : 39 39  
 Allô enfance maltraitée : 0800 05 41 41 ou 119  
 Samu Social - secours aux sans abris : 0800 306 306 ou 115  
 Centre anti-poison : 03 88 37 37 37  
 Violence conjugale : 39 39 (numéro de téléphone pour les victimes et les témoins de violences conjugales du lundi au samedi de 8h à 22h et de 10h à 20h les dimanches et jours fériés).

\* la CCS n'est plus compétente pour l'éclairage public, pour une demande ou signalement à ce sujet veuillez contacter la mairie.

id	PHARMACIE	adresse	ville	téléphone
A	TURNANI	6 rue Jeanne d'Arc	ZILLISHEIM	03 89 06 19 77
B	DU SUNDGAU	10 rue de l'Ill	ALTKIRCH	03 89 40 90 08
C	MEUNIER	7 rue de Givet	ALTKIRCH	03 89 40 26 32
D	SAINT MORAND	1 rue Charles De Gaulle	ALTKIRCH	03 89 40 90 26
E	WEISENHORN	55 rue de Mulhouse	ILLFURTH	03 89 25 40 25
F	PORTE D'ALSACE	40e rue de Belfort	DANNEMARIE	03 89 25 04 14
G	EICH	23 rue du Chemin de Fer	DURMENACH	03 89 25 81 12
H	VALLEE DE L'ILL	16 rue de Lattre de Tassigny	HIRSINGUE	03 89 40 50 11
I	DU CHÂTEAU	10 rue de la Première Armée	FERRETTE	03 89 40 40 57
J	RISTERUCCI	23 rue de Bâle	DANNEMARIE	03 89 25 09 10
K	DE LA LARGUE	6 rue du GMA	SEPPOIS-le-BAS	03 89 25 60 37
L	BITSCH	1 rue d'Alsace	MONTREUX-VIEUX	03 89 25 24 65
M	DE LA PAIX	6 rue de la République	WALDIGHOFFEN	03 89 25 86 65

## Médecin de garde

Appeler le SAMU (15) qui est en charge de prendre contact avec le médecin de garde.



retrouvez les pharmacies de garde sur [pharma68.fr/gardes.php](http://pharma68.fr/gardes.php)



## Comptes-rendus de séances du conseil municipal

### SÉANCE DU 5 JUILLET 2022

Le conseil municipal, convoqué le 28 juin 2022, s'est réuni en séance ordinaire en date du 05 juillet 2022 à 20h00 à la mairie d'ASPACH, sous la présidence de Monsieur Fabien SC-HOENIG, Maire d'ASPACH.

Présents : Fabien SCHOENIG, Maire, Dominique STOESSEL, Céline STEVANOVIC et Alain WOLF, adjoints, Régis BRAND, Francis LINK, Françoise MAY, Juan-Carlo RODRIGUEZ, Serge STIMPFLING, Géraldine COGNARD-GROSS, Frédéric FREYBURGER, conseillers.

Excusés : Angélique LIDY qui donne procuration à Céline STEVANOVIC, Sandrine JOLY qui donne procuration à Céline STEVANOVIC, Salomé REICHLIN et Julie SCHÖPPERLÉ.

#### Ordre du jour

1. Désignation du secrétaire de séance
2. Approbation du dernier PV
3. Informations dans le cadre des délégations accordées au Maire par les conseillers
4. Présentation du projet de méthaniseur dans la Kohlhutte par Monsieur Hugues PECQUEUX
5. Décision modificative
6. Programme de travaux ONF 2022
7. Recours contre le Plan de Gestion des Risques Inondation (PGRI) 2022-2027
8. Compte-rendu des commissions communales
9. Compte-rendu des commissions intercommunales
10. Divers

#### 1. Désignation du secrétaire de séance

Madame Céline STEVANOVIC est désignée secrétaire de séance, assistée par Madame Karen HEBDING.

#### 2. Approbation du dernier PV

Le procès-verbal de la séance du 17 mai 2022 n'appelant aucune observation, il est approuvé par l'ensemble des conseillers présents.

#### 3. Informations dans le cadre des délégations accordées au Maire par les conseillers

Les listes des DIA et des autorisations d'urbanisme sont présentées aux conseillers.

#### 4. Présentation du projet de méthaniseur dans la Kohlhutte par Monsieur Hugues PECQUEUX

Monsieur le Maire informe les conseillers qu'un permis de construire d'une unité de méthanisation agricole a été délivré le 15 juin dernier au nom de KOHLHUTTE BIOGAZ Sas, représentée par Monsieur Hugues PECQUEUX. Ce dernier présente le projet qui sera sur le ban de CARSPACH, non

loin du ban d'ASPACH.

Monsieur PECQUEUX présente le projet et répond aux questions des conseillers.

#### 5. Décision modificative

Suite à une observation de la trésorerie, Monsieur le Maire propose aux conseillers la décision modificative suivante :

DM n°1 :

Crédit du compte 020	+ 18.-€
Crédit du compte 28041582 040	+ 18.-€
Débit du compte 022	- 18.-€
Crédit du compte 6811 042	+ 18.-€

Après délibération, l'unanimité des conseillers approuve cette décision.

#### 6. Programme de travaux ONF 2022

Monsieur le Maire présente le programme et le devis des travaux ONF 2022.

Après délibérations, les conseillers, à l'unanimité, décident de réaliser les travaux de maintenance parcellaire et les travaux sylvicoles.

Ils ne souhaitent pas réaliser les travaux d'infrastructure.

#### 7. Recours contre le Plan de Gestion des Risques Inondation (PGRI) 2022-2027

Monsieur le Maire expose que les collectivités haut-rhinoises se sont fortement mobilisées en 2021 lors de la consultation pour le PGRI Rhin Meuse 2022/2027. Les avis recueillis à l'échelle Rhin Meuse émanent essentiellement des collectivités alsaciennes, et plus particulièrement haut rhinoises dont les avis sont majoritairement négatifs.

Suite à cette consultation quelques modifications ont été apportées au document et présentées lors de la commission inondation du 28 janvier 2022.

Néanmoins, la rédaction de certaines dispositions restant particulièrement problématiques, RIVIERES de Haute-Alsace, ainsi que de nombreuses collectivités haut-rhinoises, ont demandé de nouvelles adaptations à la Préfecture de la Région Grand Est.

Le sujet le plus pénalisant concerne la non prise en compte des aménagements hydrauliques (bassins de rétention) dans la qualification de l'aléa.

La disposition O3.2.D3 indique par exemple que l'effet écrêteur d'un dispositif de stockage des eaux ne doit pas être pris en compte en matière d'urbanisme et la disposition O3.2.D4 indique que « les secteurs bénéficiant de l'effet écrêteur pour la situation « aléa de référence » restent intrinsèquement inondables ». Cela va à l'encontre de la définition même d'un aménagement hydraulique qui précise qu'il participe à la diminution du risque d'inondation d'un territoire (article R562 18 du Code de l'Environnement). Cela va également à l'encontre des préconisations du PGRI qui encourage à la mise en

place de telles zones. Les zones en aval de ces ouvrages sont des zones protégées et non des zones inondables. Il existe une centaine d'ouvrages de ce type dans le département qui protègent des milliers d'habitations. Avec cette rédaction, ils seront déclassés sans aucune concertation ni fondement technique ou légal.

Malgré cette nouvelle mobilisation aucune modification n'a été apportée au document final dont l'arrêté a été signé le 21 mars 2022 et publié au journal officiel le 14 avril 2022.

Aussi lors de son dernier comité syndical le 23 mars 2022, RIVIERES de Haute-Alsace a décidé de déposer un recours contre le PGRI.

Monsieur le maire propose l'adoption de la délibération suivante.

Vu le document final du PGRI 2022/2027 et son arrêté du 21 mars 2022 publié au journal officiel le 14 avril 2022,

Vu la délibération déjà prise par notre collectivité à ce sujet en date du 06 juillet 2021

Vu la décision de RIVIERES de Haute-Alsace en date du 23 mars 2022 de déposer un recours contre le PGRI Rhin-Meuse 2022-2027,

Considérant l'exposé des motifs,

Considérant la non prise en compte des demandes formulées par les collectivités haut-rhinoises lors de la consultation et à l'issue de la présentation du document final,

Considérant que les mesures proposées, en particulier sur les aménagements hydrauliques, vont bien au-delà de ce que demande la réglementation,

Considérant que ces mesures sont de nature à préjudicier au développement du territoire en déclassant des centaines d'ouvrages hydrauliques,

Après en avoir délibéré, le Conseil, à l'unanimité des membres présents,

- Soutient la démarche de RIVIERES de Haute-Alsace,
- Autorise Monsieur le Maire à former un recours gracieux à l'encontre du PGRI Rhin Meuse aux côtés de RIVIERES de Haute-Alsace et à signer tous les documents y afférents
- Autorise Monsieur le Maire à former un recours contentieux à l'encontre du PGRI Rhin Meuse en cas de non aboutissement du recours gracieux et à signer tous les documents y afférents

## 8. Compte-rendu des commissions communales

Céline STEVANOVIC : commission cadre de vie :

- Ancien monument aux morts : le riverain remet en question son projet de gabion afin de réfléchir à une végétalisation ; l'inauguration aura lieu en septembre avec l'UNC.

- Les deux grands buts de foot seront vendus à l'US BETTENDORF pour la somme de 500.-€ voir si l'on vend également les quatre mâts, les projecteurs et les abris de touche.

- Le terrain de foot sera réorganisé cet été – dépôt de la terre par MTP et un particulier pour le futur BIKE PARK (RV sur place le 13 juillet prochain).

- Demande des associations d'organiser une demi-journée découverte à la rentrée à la salle polyvalente afin de présenter leurs différentes activités.

Céline STEVANOVIC : aménagement de la mobilité :

- L'aménagement de l'écluse côté STEIGA est presque terminé, attente de la livraison de deux panneaux – attente d'un devis pour une barrière adaptée. Relance de la subvention.

- Problème de stationnement à l'entrée du village côté Spech-

bach : le riverain sera contacté directement.

- Projet d'une zone 30 Route de Thann entre le 67 Route de Thann et la Rue des Aulnes, ainsi que les rues adjacentes, avec signalisation horizontale et verticale.

- Attente de devis pour des poteaux à leds.

- RDV avec le Grand Est pour la gestion des emplacements des arrêts de bus.

- Test écluse simple Route de Thann côté Altkirch.

Dominique STOESSEL : commission de l'information :

- L'intervention de l'entreprise BIHL pour le chauffage de la salle polyvalente est déplacée à cet été.

- Le devis rectifié pour le remplacement des huisseries à l'école est parvenu en mairie, les montants ont été réévalués (augmentation de plus de 12%). Le devis est valable un mois, délais de livraison 4 à 6 semaines – des demandes de subventions seront déposées.

- Le TA est en cours de rédaction.

Alain WOLF : commission environnement et commission patrimoine :

- Les travaux de remplacement de la canalisation AEP de la Route de Thann sont terminés – un mail a été envoyé afin de demander au président du SIAEP s'il était possible de programmer les travaux de la 4ème et dernière tranche de la Route de Thann en 2023.

- Une réunion a eu lieu le 28 juin avec les riverains de la rue de Tagolsheim au sujet de la sécurisation du fossé côté droit en montant la rue – il a été décidé de poser des grilles en amont des buses des entrées des propriétés et de protéger le fossé avec des potelets en bois afin d'empêcher les véhicules d'y tomber.

Monsieur STOESSEL a participé la semaine dernière à une réunion organisée par L'Agence de l'Eau Rhin Meuse en partenariat avec la Collectivité Européenne d'Alsace, Rivières de Haute Alsace et la Chambre d'Agriculture Alsace à RANTZ-WILLER, vitrine des aménagements d'hydraulique douce (haies, fascines, bandes enherbées).

## 9. Compte-rendu des commissions intercommunales

SIAEP : Alain WOLF informe les conseillers que les travaux sont en cours dans différentes communes du SIAEP. Des chantiers prévus l'année prochaine auront finalement lieu encore cette année entre FROENINGEN et le collège d'ILL-FURTH (7 fuites en 3 ans).

VEOLIA a été consulté et a chiffré le contrôle des poteaux d'incendie.

La concession avec VEOLIA a été prolongée de 3 années. L'un des objectifs fixés est d'augmenter le rendement du réseau au-delà des 70 % (recherche de fuites, pose de 10 compteurs intermédiaires pour voir les consommations par commune, cartographie des 16 km de canalisation entre les communes).

CCS : François JAECKEL de la Maison de la Nature a présenté les trames verte, bleue et noire dans le cadre de la pollution lumineuse

## 10. Divers

RAS

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close à 23h05.

## SÉANCE DU 13 SEPTEMBRE 2022

Le conseil municipal, convoqué le 08 septembre 2022, s'est réuni en séance ordinaire en date du 13 septembre 2022 à 20h00 à la mairie d'ASPACH, sous la présidence de Monsieur Fabien SCHOENIG, Maire d'ASPACH.

Présents : Fabien SCHOENIG, Maire, Dominique STOESSEL, Céline STEVANOVIC et Alain WOLF, adjoints, Angélique LIDY, conseillère déléguée, Régis BRAND, Juan-Carlo RODRIGUEZ, Salomé REICHLIN, Serge STIMPFLING, Julie SCHÖPPERLÉ et Frédéric FREYBURGER, conseillers. Géraldine COGNARD-GROSS arrive à 20h15.  
Excusés : Francis LINK, Françoise MAY qui donne procuration à Céline STEVANOVIC, Sandrine JOLY qui donne procuration à Alain WOLF.

Monsieur le maire souhaite à Frédéric FREYBURGER, qui offre le verre de l'amitié aux conseillers, une bonne et longue retraite. Il donne ensuite lecture de l'ordre du jour.

### Ordre du jour

1. Désignation du secrétaire de séance
2. Approbation du dernier PV
3. Informations dans le cadre des délégations accordées au Maire par les conseillers
4. Point financier et débat autour des grands axes pour les années à venir
5. Compte-rendu des commissions communales
6. Compte-rendu des commissions intercommunales
7. Divers

#### 1. Désignation du secrétaire de séance

Madame Salomé REICHLIN est désignée secrétaire de séance, assistée par Madame Karen HEBDING.

#### 2. Approbation du dernier PV

Le procès-verbal de la séance du 05 juillet 2022 n'appelant aucune observation, il est approuvé par l'ensemble des conseillers présents.

#### 3. Informations dans le cadre des délégations accordées au Maire par les conseillers

Les listes des DIA et des autorisations d'urbanisme sont présentées aux conseillers.

#### 4. Point financier et débat autour des grands axes pour les années à venir

Monsieur le Maire propose une discussion autour de différents axes :

##### *Problèmes climatiques et ressources en eau*

Suite aux derniers événements climatiques se pose la question de la récupération de l'eau de pluie. Une émission a été enregistrée par France 3, (Rund Um) à Aspach au sujet des citernes déjà installées. Cette année, l'arrosage a été règlementé par arrêté préfectoral, mais la commune, malgré les réserves d'eau, a réduit l'arrosage des plantes (seules les haies et fascines qui ont été plantées ce printemps ont été arrosées).

La question posée : est-ce qu'on continue à récupérer les eaux de pluie des autres bâtiments communaux quand c'est possible ? Les commissions sont chargées d'étudier différentes solutions.

Alain WOLF présente différents projets :

- i. installer 1 ou 2 citernes souples dans le vide sanitaire de la mairie
- ii. installer une cuve vers la salle polyvalente et l'école élémentaire
- iii. désimperméabiliser la cour de l'école
- iv. récupérer l'eau du deuxième pan de la toiture du bâtiment périscolaire, ce qui impliquerait l'ajout et l'intégration esthétique d'un tuyau sur la façade

##### *Prix des énergies*

Suite à l'annonce des augmentations tarifaires des énergies, il faut réfléchir à une meilleure gestion du chauffage des bâtiments communaux (programmation selon les heures de présence, baisse de la température à 19° ?) – pour info, les huisseries d'une salle de classe de l'école élémentaire seront remplacées soit pendant les vacances de la Toussaint, soit pendant les vacances de Noël. Le rabaïssement des plafonds a déjà permis de réaliser des économies.

##### *Augmentation des salaires des fonctionnaires*

L'augmentation des salaires des fonctionnaires est à la charge des collectivités, il faudra tenir compte de cette dépense supplémentaire.

##### *Le plan communal de sauvegarde*

Ce document est obligatoire et doit être rédigé d'ici deux ans. Il permet, sous la responsabilité du maire, de planifier les actions des acteurs communaux (élus, agents municipaux, bénévoles,...) en cas d'événements majeurs naturels, technologiques ou sanitaires, d'informer et de protéger la population.

Il se base sur le recensement des risques sur la commune (notamment dans le cadre du dossier départemental sur les risques majeurs établi par le préfet du département – risque sismique, tempête, canicule, sécheresse, coulées, érosion des sols, ...) et des moyens disponibles (communaux ou privés) sur la commune.

Il prévoit l'organisation nécessaire pour assurer l'alerte, l'information, la protection et le soutien de la population au regard des risques.

La commune d'Aspach se trouve dans une zone sismique de niveau 4.

Le DICRIM - document d'information communal sur les risques majeurs est un document réalisé par le maire pour informer les citoyens sur :

- i. les risques naturels et technologiques qui les concernent,
- ii. les mesures de prévention, de protection et de sauvegarde mises en œuvre,
- iii. les moyens d'alerte en cas de survenance d'un risque.

Il vise aussi à indiquer les consignes de sécurité individuelles à respecter.

##### *Nos projets à venir*

Il faudra déterminer la priorité des travaux à réaliser : isolation des bâtiments ou travaux de voirie ? Il est prévu de procéder à la réfection des rues des Jardins et de la Forêt, à confirmer en fonction du budget 2023.

## 5. Compte-rendu des commissions communales

Céline STEVANOVIC : commission cadre de vie :

- Une réunion avec les différentes associations sera programmée afin de définir le calendrier des fêtes 2023.
- Bike parc : la terre a été déposée sur le terrain de foot, le tracé sera défini lors de la réunion de la commission la semaine prochaine.
- Dates à retenir :  
13 décembre, fête de Noël personnel et CM  
07 janvier 2023 : vœux du maire  
08 janvier 2023 : fête des aînés

Céline STEVANOVIC : aménagement de la mobilité :

- L'écluse est terminée, un devis est en cours pour l'achat de barrières afin de protéger les cyclistes l'empruntant
- Attente d'un devis pour marquage définitif des traits en test
- Réflexion à mener : où emmener les vélos ? schémas en cours
- Le radar sera bientôt installé
- Problème de stationnement devant la pizzeria et à la sortie du village vers Spechbach
- Prévoir un RDV avec les riverains pour le 2è et 3è dispositif d'écluse
- Problème de ramassage et dépose des enfants depuis la rentrée – modification du circuit des bus.

Angélique LIDY : commission des affaires scolaires :

- La rentrée s'est bien passée, effectif stable : 34 élèves en maternelle, 56 en élémentaire et 13 dans le dispositif ULIS
- Protocole sanitaire : niveau socle en vigueur
- Reprise de l'abonnement du magazine pour les CM1-CM2, thèmes abordés : urgence climat ! c'est quoi la démocratie ? et l'eau, source de vie.
- Monsieur le Maire informe les conseillers qu'un nouvel inspecteur a été nommé à ALTKIRCH.

Dominique STOESSEL : commission de l'information :

- RDV avec AdéquationWeb la semaine prochaine pour faire le point sur le matériel informatique de la mairie (poste de travail, sauvegarde et renouvellement du serveur, GED, partage de documents pour le travail collaboratif).
- RDV avec REXROTARY pour les photocopieurs, la sauvegarde serveur et la GED en vue de comparer avec Adéquation Web.
- Contrat signé avec la société Alurea pour le changement des huisseries d'une salle de classe de l'école élémentaire,

visite sur place effectuée pour la prise des mesures, intervention programmée pour les vacances de la Toussaint ou de Noël.

## 6. Compte-rendu des commissions intercommunales

BRIGADE VERTE : Salomé REICHLIN

- La Brigade Verte a été sollicitée par la Ville de Mulhouse pour une mission de patrouille vers les Berges de l'III ;
- prévention contre le moustique tigre ;
- augmentation des incivilités ;
- diminution du budget ;
- plusieurs communes du Bas-Rhin ont adhéré au dispositif de la Brigade Verte, ce qui a entraîné un recrutement de personnel.

SIAEP : Alain WOLF :

- Une réunion extraordinaire a eu lieu à la mairie le 19 août dernier pour autoriser le président à signer le devis pour remplacer les canalisations entre Froeningen et Illfurth.
- Présentation de la synthèse du rapport d'activité du délégataire

CCS : Alain WOLF : commission environnement : Une demi-journée de sensibilisation des plantes exotiques envahissantes a eu lieu ce dimanche 11 septembre à Tagolsheim.

## 7. Divers

Salomé REICHLIN rapporte que plusieurs personnes lui ont demandé de signaler que le virage de la Steige est assez dangereux dans le sens de la montée, à cause des cailloux au niveau de la sortie du chemin. Monsieur le Maire agrée, et ce sera signalé aux personnes compétentes afin d'essayer d'y remédier.

La séance est close à 22h54.

---

## Décès

31 octobre 2022

Richard Morand Bernard BURGUY



Toutes nos condoléances à  
la famille en deuil.

## Commémoration du 11 novembre



Liberté  
Égalité  
Fraternité

Message

À l'occasion du 11 novembre 2022

Journée nationale de commémoration de la Victoire et de la Paix

Hommage à tous les « Morts pour la France »

de Monsieur Sébastien Lecornu, ministre des Armées  
et de Madame Patricia Mirallès, secrétaire d'Etat aux Anciens Combattants et à la Mémoire

La nouvelle de la Victoire se répand à la volée dans tout le pays, de clocher en clocher. L'écho du clairon vient d'annoncer la fin d'un conflit qui a éprouvé le monde et décimé les Hommes. La fureur du canon s'est enfin tue, couverte par un immense éclat de joie.

11 novembre 1918, il est 11 heures : c'est l'Armistice.

Pour des millions de soldats venus du monde entier, c'est la fin de quatre terribles années de combat. Le soulagement est immense.

\*\*\*

La guerre est finie, mais pour les survivants commence un funeste décompte, celui d'un million quatre cent mille soldats français tombés au champ d'honneur, de quatre millions de nos militaires blessés ou mutilés, ces braves aux « gueules cassées » qui plongent la Nation entière dans l'effroi et l'émotion.

Le traumatisme est mondial. En tout, ce sont près de 10 millions de soldats qui ont été tués, 3 millions de veuves et 6 millions d'orphelins. Les morts sont presque aussi nombreux parmi les civils.

Ceux qui sont revenus des combats racontent la puanteur des tranchées et le fracas des obus. Ils expliquent la peur avant les charges, le courage qu'il faut pour sortir des abris et donner l'assaut aux lignes ennemies sous la mitraille. Ils disent l'horreur du spectacle de leurs frères d'armes qui tombent à leurs côtés.

Souvenons-nous de leur bravoure et de leur sacrifice. Commémorez ces soldats dont les noms doivent rester gravés dans nos mémoires comme ils le sont sur nos monuments aux morts, dans les villes et les villages de France, dans l'Hexagone comme dans les Outre-mer.

Souvenons-nous des soldats venus d'Afrique, du Pacifique, des Amériques et d'Asie, de ces soldats alliés venus verser leur sang pour la France, et défendre avec nous la liberté sur une terre qu'ils ne connaissaient pourtant pas.

\*\*\*

Le sacrifice de nos Poilus nous oblige, il nous rappelle que la Paix a un prix, et que nous devons être désormais unis avec ceux qui étaient hier nos adversaires, car « ce n'est qu'avec le passé qu'on fait l'avenir », écrivait Anatole France.

Ce souvenir, ce sont les jeunes générations qui doivent désormais s'en emparer, pour venir raviver la flamme de la mémoire de ceux qui sont morts pour la France, pour notre liberté. C'est la reconnaissance que la Nation doit à ses combattants, à ceux qui sont tombés et à ceux qui ont survécu.

Aux combattants d'hier et à ceux d'aujourd'hui, comme à leurs familles et ayants droit, la Nation doit continuer d'assurer réparation, reconnaissance et droit, comme l'a voulu le Président de la République.

Cette année nous honorons deux soldats morts pour la France au Mali : le maréchal des logis chef Adrien Quélin et le brigadier-chef Alexandre Martin. Honorons leur sacrifice et celui de tous les soldats qui ont versé leur sang pour la France.

Le monde était convaincu en 1918 que la Première guerre mondiale devait être la « Der des der », la dernière des dernières. Nous savons ce qu'il advint de cet espoir et aujourd'hui, en ce 11 novembre 2022, alors que la guerre est de retour sur notre continent, n'oublions pas le combat des Poilus pour la Paix et le sacrifice de nos soldats morts pour la France.

Vive la République !

Et vive la France !



Ce samedi 12 novembre nous avons commémoré l'armistice du 11 novembre 1918. Après la messe a eu lieu la cérémonie au monument aux morts avec dépôt de gerbes.

Comme c'est dorénavant la tradition, une délégation s'est également rendue à l'ancien monument aux morts - qui vient d'être rénové - pour y déposer une gerbe.

La cérémonie a été suivie d'un vin d'honneur dans la salle du conseil de la mairie où Monsieur François REICHLIN a été mis à l'honneur pour toutes les années qu'il a passées comme Président de l'UNC, rôle désormais dévolu à Monsieur Jean-Luc BUCHERT.



Céline STEVANOVIC

## Aménagement sécurité routière

### Poursuite de notre projet de sécurisation du village

Conformément à notre projet et à la demande des riverains de la Route de Thann, nous réalisons un autre test Route de Thann pour diminuer la vitesse du trafic.

Un test aux arrêts de bus scolaires va également être réalisé avec pose de quatre spots leds pour bien protéger la traversée de nos enfants, surtout en hiver lorsqu'il fait déjà nuit à 16 heures.

Quant au radar pédagogique installé en octobre, nous allons nous former à son utilisation pour rendre le message d'excès de vitesse plus clair mais aussi afin de vous communiquer régulièrement désormais les vitesses de conduite sur cette portion de la Route de Thann.

Ces mesures seront également envoyées aux autorités pour interventions éventuelles.

Sachez que pour la pose de l'écluse double Route de Thann près du Col de la STEIGE et le radar, nous avons bénéficié de subventions.

À priori, après de nombreux RDVs avec le GRAND – EST et TRANSDEV, les bus scolaires ne passeront plus par le cœur du village mais circuleront Route de Thann.

C'est une très bonne nouvelle, et nous y veillerons, cela sécurise grandement les abords de notre école entre autre !

À ce titre, il nous faudra sécuriser les quatre arrêts de bus => chantier 2023 en préparation.

Le radar pédagogique sera posé en test au niveau du passage piéton près de l'arrêt de bus de la rue du Réservoir (abri maisonnette rouge).



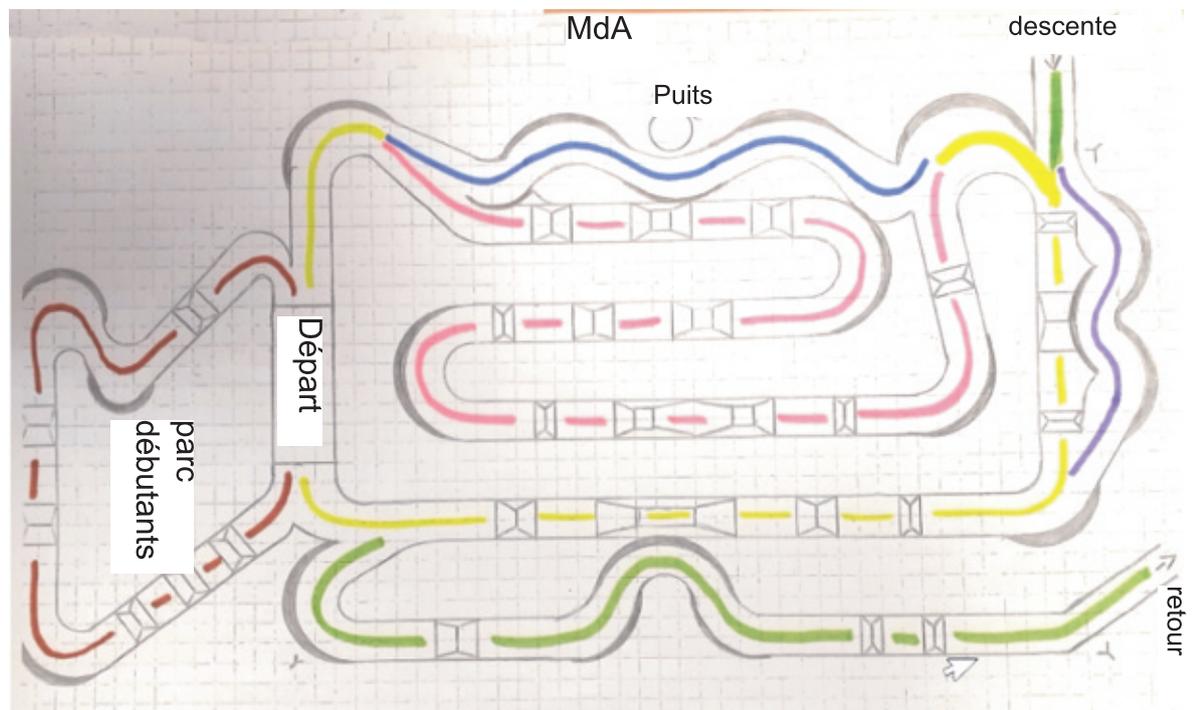
## Cadre de vie

### PARC À BOSSES

Un parc à bosses a été aménagé en terre sur une partie du terrain de football. Les travaux ont été réalisés en régie par nos agents avec des membres du Conseil Municipal. Un dossier de demande de subvention va être déposé. Le plan de principe est illustré ci-dessous.

Les retours des utilisateurs quant à l'utilisation de cet équipement seront les bienvenus. Par ailleurs un règlement et de la signalisation vont être mis en place prochainement. Ce lieu est totalement **interdit aux engins motorisés** et sera sécurisé en ce sens.

Un grand merci à nos deux agents pour cette réorganisation du terrain de foot sur lequel d'autres aménagements sont prévus : végétalisation, zones d'ombre, jeux divers... affaire à suivre. Si vous souhaitez vous joindre à nous pour cette transformation, n'hésitez pas à contacter la Mairie.



## PROTECTION DE NOTRE PATRIMOINE

À ce jour, la réfection de l'ancien Monument aux Morts est achevée.  
La touche de végétalisation est terminée.  
Merci à nos agents pour leur travail de finition.

Nous remercions vivement la CEA pour la subvention ainsi que l'ONAC (Office National des Anciens Combattants).

À ce titre, nous organisons actuellement avec l'UNC une inauguration pour mars 2023.

Nous vous tiendrons au courant de ce RDV Aspachois.

Dans la rubrique rénovation, notez l'excellent travail de nos agents Olivier WATEL et Monique FAECHTIG pour assurer la rénovation par exemple de divers meubles récupérés dans nos locaux, mais aussi tout au long de l'année dans tout le village.



## ANIMATION DU VILLAGE

Quelques informations :

Cette année nous espérons vivement retrouver notre traditionnel CALENDRIER DES FETES.

Celui-ci annonce les événements de l'année 2023 dans le village. Ce qui n'empêche en rien chaque association d'en provoquer d'autres au fil de l'eau.

Après deux années difficiles pour l'animation d'événements, nous sommes ravis de reprendre nos rencontres.

Les Associations et la Mairie vous proposeront ce calendrier rapidement dans vos Boîtes aux Lettres et sur le Site Internet.

Merci à toutes nos Associations pour leur travail, la reprise reste fragile, soutenons-la tous !

Si vous souhaitez les contacter pour vous y associer, n'hésitez pas !

Elles sont référencées sur le Site Internet de la Mairie : <http://www.parole-aspach.fr>

Merci à tous.



armoire à livres en bois près de la MdA,  
merci à M. Thierry BOURGOIN



## Commandes de bois



### PERCHIS

Pour l'achat de perchis (bois sur pied), veuillez contacter directement l'ONF :

M. Nicolas BIDOLI  
tél : 06 11 74 53 15  
mail : nicolas.bidoli@onf.fr

Le tarif est fixé à 15 € par mètre cube.



### COMMANDE DE BOIS DE CHAUFFAGE

Toutes les commandes de bois de chauffage ensterré doivent passer par la mairie.

Inscription en MAIRIE des commandes de bois de chauffage ensterré provenant des parcelles 1 et 7 le long du contournement.

Inscription limitée à 20 stères par famille (dans la mesure des bois disponibles), délai d'inscription 5 janvier 2023.

Mélange feuillus divers : **55 € / stère**



Talon réponse à remplir et à remettre en MAIRIE pour le **5 janvier 2023**

#### COMMANDE DE BOIS DE CHAUFFAGE ENSTERRÉ

NOM ..... PRÉNOM.....

ADRESSE .....

TÉLÉPHONE : \_\_\_ / \_\_\_ / \_\_\_ / \_\_\_ / \_\_\_

**COMMANDE : \_\_\_ stères soit \_\_\_ €**

fait à ASPACH le .....

Signature

LA LIQUE

CONTRE LE CANCER

HAUT-RHIN

# PERMANENCE

LIGUE CONTRE LE CANCER  
DU HAUT-RHIN

les jeudis de 9h00 à 12h30

Pôle médico-social « Les Tilleuls »  
1 Ruelle des Tilleuls  
68130 ALTKIRCH

A partir du jeudi 6 octobre 2022

CONTACT

Véronique PATAT  
Coordinatrice Sud-Alsace  
06 80 35 23 37  
veronique.patat@ligue-cancer.net

Plus d'informations sur  
[www.liguecancer-cd68.fr](http://www.liguecancer-cd68.fr)

## NETTOYER, BALAYER, ASTIQUER LE TRI SE PASSE AUSSI DANS LE NUMÉRIQUE

ENVOYER UN EMAIL AVEC UNE PIÈCE JOINTE

=

ALLUMER UNE AMPOULE PENDANT UNE HEURE

SUPPRIMER 30 EMAILS

=

ECONOMISER 24H DE CONSOMMATION D'UNE AMPOULE

10 MILLIARDS DE MAILS SONT ENVOYÉS EN 1 HEURE

=

4000 ALLER RETOURS PARIS - NEW YORK

80% DES MAILS NE SONT JAMAIS OUVERTS  
\* email sans pièce jointe (1mb)

=

SOIT UNE CONSOMMATION DE 33 333 333 D'HEURES GÂCHÉES TOUTE LES HEURES

**1 EMAIL STOCKÉ PENDANT UN AN CORRESPOND À 10 GRAMME DE CO2**

**ESSAYEZ DE FAIRE LE TRI !**

Supprimez vos anciens emails

Desabonnez vous des newsletters que vous ne lisez pas

Comprimez les pièces jointes de vos emails





UN NOUVEAU SERVICE ...

... POUR VOS AMENDES

Vous avez reçu une amende à payer  
dans les départements du **GRAND EST** ?



Ardennes  
Aube  
Marne  
Haute-Marne  
Meurthe-et-Moselle  
Meuse  
Moselle  
Bas-Rhin  
Haut-Rhin  
Vosges

Pour payer ou vous renseigner, un  
**centre de contact des amendes**  
est à votre disposition :



au **03 29 69 69 69**

HORAIRES

Du LUNDI AU VENDREDI  
de 8h30 à 17h



[contact-amendes@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:contact-amendes@dgfip.finances.gouv.fr)

Également sur Internet ou smartphone



[amendes.gouv.fr](http://amendes.gouv.fr)



[stationnement.gouv.fr](http://stationnement.gouv.fr)



## deviens ce que tu es!

### La Mission Locale : vous aider, c'est notre mission !

**L'emploi**

- Rédiger vos CV et lettre de motivation
- Préparer vos entretiens
- Postuler aux offres
- Décrocher un contrat

**L'orientation**

- Choisir votre métier
- Faire des stages
- Construire un projet

**La formation**

- Trouver votre formation
- Obtenir un financement
- Vous inscrire et vous préparer aux sélections

**La vie sociale**

- Logement
- Santé
- Handicap
- Gestion du budget
- Aide administrative

#### ***Vous avez entre 16 et 25 ans ?***

**La Mission Locale est là pour vous**, quel que soit votre besoin : emploi, formation, orientation, mobilité, logement, santé, ...

Les conseillers de la Mission Locale vous rencontrent dans leurs locaux ou en permanence délocalisée et vous proposeront des solutions personnalisées 😊

***Nous sommes là pour vous à chaque étape !***

La Mission Locale Saint-Louis Altkirch est une association qui fait partie d'un réseau national et qui accueille les jeunes de 16 à 25 ans pour les aider dans la recherche d'un emploi ou d'une formation. L'équipe de conseillers aborde également les questions de l'orientation professionnelle et de la vie quotidienne.

La Mission Locale apporte à chaque jeune des réponses adaptées et personnalisées, selon son niveau, ses besoins, ses difficultés.

La Mission Locale propose également le **contrat engagement jeune** : un parcours de 6 à 12 mois où le jeune bénéficie d'un programme d'activités hebdomadaires et peut percevoir une allocation pouvant aller jusqu'à 520€.

Pour offrir un accompagnement individualisé, les conseillers s'appuient sur une offre de service dense et variée allant de la rédaction d'un CV à la découverte de la conduite sur un simulateur en passant par de la médiation animale ! Découvrez notre panel d'activités sur notre site web [www.ml-sa.fr](http://www.ml-sa.fr) dans l'onglet agenda.

Des conseillers font le déplacement près de chez vous, toutes les semaines, venez les rencontrer à : Dannemarie, Ferrette, Folgensbourg, Hirsingue, Ranspach-le-bas, Sierentz, Seppois-le-bas, Waldighoffen.

#### **Infos pratiques**

Les conseillers de la Mission locale reçoivent les jeunes en entretien sur RDV à Altkirch et Saint-Louis :

Saint-Louis	Altkirch
5, rue Concorde	39, av du 8 <sup>ème</sup> Hussard
Tél : 03 89 08 96 71	
<a href="mailto:accueil@ml-sa.fr">accueil@ml-sa.fr</a>	<a href="http://www.ml-sa.fr">www.ml-sa.fr</a>

## Couronne de l'avent moderne et rapide

Avec peu de choses fabriquez une couronne de l'avent moderne et très simple.

Il vous faudra :

- 4 bougies larges de la couleur de votre choix, ou plusieurs couleurs.
- 4 ronds de bois de votre jardin.
- Des pommes de pin de la forêt.
- Des branches de sapin.
- Au choix un accessoire autre...

Il s'agit simplement avec un pistolet à colle de coller les bougies et les accessoires.

Attention à bien surveiller votre bougie chaque dimanche... pour éviter tout accident.

Quelques exemples en illustration :



## Les grands anniversaires en 2023

### JANVIER

Mme REICHLIN Liliane Marie Antoinette, 84 ans (19/01/1939)  
M. GUICHARD Claude Michel Paul, 84 ans (21/01/1939)

### FÉVRIER

M. SCHOENIG Pierre André, 85 ans (05/02/1938)  
M. STOESSEL Raymond, 87 ans (07/02/1936)  
M. GOMEZ François Benoît, 99 ans (11/02/1924)  
Mme HUBER Jacqueline Catherine Alice, 88 ans (12/02/1935)  
Mme SCHOENIG Marie Thérèse, 91 ans (15/02/1932)  
M. STOESSEL Jeannette, 87 ans (19/02/1936)  
M. STOESSEL Maurice, 89 ans (24/02/1934)  
Mme STOESSEL Denise Marie Hélène, 84 ans (25/02/1939)

### MARS

M. BOHRER Thiebaut Joseph, 80 ans (04/03/1943)  
Mme GANSER Frida Marie, 88 ans (06/03/1935)  
Mme MARAVIGLIA Monique, 87 ans (07/03/1936)  
M. BREZAUULT Michel Henri Jean, 83 ans (18/03/1940)  
M. OTTIE Jean Pierre Léon, 87 ans (18/03/1936)  
Mme STOESSEL Yvette Josee, 86 ans (22/03/1937)  
Mme BRAND Marie Claire, 80 ans (25/03/1943)  
Mme LUTTRINGER Marie Marthe, 81 ans (26/03/1942)  
M. REICHLIN François Joseph, 83 ans (27/03/1940)  
M. PILLAUD Jean Yves, 80 ans (31/03/1943)

### AVRIL

Mme PFAUWADEL Léonie Anne Sophie, 91 ans (02/04/1932)  
M. EBY Gilbert François Joseph, 80 ans (05/04/1943)  
Mme LEDY Suzanne Marcelle, 87 ans (10/04/1936)  
M. FRANCOIS Bernard René José, 81 ans (16/04/1942)  
Mme FRANCOIS Christine, 80 ans (17/04/1943)  
M. HELMER Jean Jacques Marcel, 84 ans (21/04/1939)  
Mme STOESSEL Jeanne Marie, 80 ans (26/04/1943)

### MAI

M. WALTZER Richard, 82 ans (01/05/1941)  
M. CHRUSTEN Roger, 88 ans (02/05/1935)  
Mme METZGER Monique Marie, 80 ans (09/05/1943)  
Mme HUEBER Marie Louise, 84 ans (11/05/1939)  
Mme MARTIN Jeanne, 94 ans (12/05/1929)  
Mme ELLENBACH Bernadette, 83 ans (13/05/1940)  
Mme DOMELAND Odette, 84 ans (17/05/1939)  
M. LERDUNG Fernand François Marcel, 93 ans (20/05/1930)  
Mme HERRBACH Daniele Marie-Thérèse, 82 ans (25/05/1941)  
Mme BURGUY Christiane Marie Anne, 81 ans (27/05/1942)  
Mme FREYBURGER Monique Antoinette, 85 ans (27/05/1938)  
Mme STOESSEL Suzanne, 100 ans (28/05/1923)

### JUIN

M. MULLER Ernest Morand, 84 ans (02/06/1939)  
Mme BIENTZ Jacqueline Odile, 93 ans (16/06/1930)  
M. SCHOENIG Aime Alois Louis, 90 ans (21/06/1933)

### JUILLET

Mme FELLET Maria Cazilia, 94 ans (03/07/1929)  
M. SCHLEGEL Michel Léon Antoine, 83 ans (10/07/1940)  
Mme STORCK Ilse, 84 ans (11/07/1939)  
M. MARTIN Michel Xavier, 80 ans (11/07/1943)  
Mme EICHER Marie Madeleine, 89 ans (22/07/1934)  
M. EBY Alphonse, 82 ans (30/07/1941)

### AOÛT

Mme DEYBER Suzanne Marie Alice, 88 ans (12/08/1935)  
Mme BROBST Monique Hélène, 85 ans (19/08/1938)  
Mme STOESSEL Denise Marie Jeanne Berthe, 89 ans (21/08/1934)  
Mme SCHURCH Marie Louise, 93 ans (24/08/1930)

### SEPTEMBRE

Mme LAUNET Juliette, 84 ans (03/09/1939)  
Mme OTTIE Annette, 83 ans (03/09/1940)  
M. BURGUY Henri Joseph, 82 ans (10/09/1941)  
Mme BROBST Jeanne Catherine Rosa, 98 ans (10/09/1925)  
M. MEYER Arthur, 83 ans (19/09/1940)

### OCTOBRE

Mme STOESSEL Marie Louise, 90 ans (01/10/1933)  
Mme BRONCEL Michelle Suzanne Marie, 81 ans (03/10/1942)  
Mme PAROLINI Raymonde Monique, 84 ans (11/10/1939)  
M. GANSER Hubert Eugène, 84 ans (30/10/1939)

### NOVEMBRE

Mme OTTIE Anne Marie Colette, 87 ans (04/11/1936)  
Mme STIMPFLING Marie Anne, 84 ans (06/11/1939)  
M. KUEN Bernard Gérard, 83 ans (06/11/1940)  
M. PAROLINI Antoine Etienne, 80 ans (06/11/1943)  
Mme KRAEMER Yvette Andrée, 85 ans (14/11/1938)  
M. HASSAN Jean Pierre Christian, 82 ans (17/11/1941)  
M. KRAEMER François, 84 ans (21/11/1939)  
Mme MANTOANI Suzanne Catherine, 89 ans (25/11/1934)

### DÉCEMBRE

Mme BURGUY Germaine Marthe, 91 ans (07/12/1932)  
M. STOESSEL Gérard, 90 ans (21/12/1933)  
M. BRAND Jean Paul, 81 ans (24/12/1942)  
Mme ELLENBACH Jacqueline, 86 ans (25/12/1937)  
Mme MULLER Christiane Odile, 81 ans (28/12/1942)  
M. HERRBACH Yves, 88 ans (30/12/1935)



## Naissances



- 11 août 2022 Mathis JONNER de Joffrey JONNER et Fanny MARCHAL
- 12 août 2022 Tommy KLOPFER de Alexis KLOPFER et Séverine RICHE
- 12 août 2022 Alba STOESEL de Quentin STOESEL et Lina AMARA
- 17 août 2022 Lucie OCHSENBEIN SPEHNER de Maxime SPEHNER et Sarah OCHSENBEIN
- 15 septembre 2022 Séléna CLAUDE de Gilles CLAUDE et Marine ROCHER

Félicitations aux heureux parents et bienvenue à ces nouveaux Aspachois !



## À vos agendas

- 13 décembre 2022 Fête de Noël du Personnel Communal et Conseil Municipal
- 8 janvier 2023 Fête des Aînés sur invitation
- 7 janvier Réunion des forces vives du village
- 25 mars Inauguration Réfection Ancien Monuments aux Morts

Le calendrier des fêtes de 2023 sera distribué courant décembre.

Calendrier des fêtes  
ASPACH



**2023**



par Alain WOLF

## L'eau, un bien commun à gérer

Dans ce dossier nous revenons sur les initiatives qui ont été prises pour récupérer l'eau de pluie au niveau de certains bâtiments communaux ainsi que sur les travaux de protection contre les coulées de boue.

### RÉCUPÉRATION DE L'EAU DE PLUIE

En période estivale les besoins en eau d'arrosage s'élevaient à 1800 litres par jour avant la réduction du nombre de plantes décoratives.

Les mois de sécheresse durant l'été conduisent le Préfet à prendre des arrêtés d'interdiction de l'utilisation de l'eau du réseau de distribution public.

La remise en service des puits communaux pourrait constituer une solution, mais cela contribuerait à l'assèchement du sous-sol.

La récupération des eaux pluviales semble donc représenter une bonne solution, d'autant plus que l'agence du bassin Rhin / Meuse subventionne ces installations.

Il est souhaitable de multiplier les zones de collecte afin de disposer de plusieurs sources.

Principe d'utilisation : vider toutes les citernes au même rythme afin qu'en cas de pluie elles soient toutes en mesure d'accueillir de l'eau, le but étant de disposer de suffisamment de réserves pour tenir pendant les mois de sécheresse.

Nous avons déjà équipé l'atelier communal de deux citernes de 4000 litres chacune et l'école maternelle où l'ancienne cuve à fioul a été nettoyée et transformée en citerne de 10 000 litres et dont la surface de collecte pourra être augmentée moyennant une gouttière en façade. Cette capacité existante de 18 000 litres pourra être augmentée, selon les besoins et la pertinence des projets (rapport coût / utilité), en équipant :

- le sous-sol de la mairie d'une citerne souple de 6 000 litres (avec la possibilité de raccorder une deuxième citerne de 6 000 litres), les travaux seraient minimes ;
- l'ensemble école élémentaire / salle polyvalente d'une citerne enterrée de 10 000 litres alimentée par les trois tuyaux d'écoulement des eaux de pluie se déversant actuellement dans le ruisseau (ce projet nécessitant d'importants travaux de terrassement) ;
- la Maison des Associations.

Le bâtiment de la Réserve Communale de Sécurité Civile et la Chapelle de la Litten n'ont pas été retenus par la commission patrimoine pour être équipés.

#### Projet réalisé

Atelier communal:

2 citernes de 4000 litres



#### Projet réalisé

Ecole maternelle / périscolaire

1 citerne de 10 000 litres



Surface collectable en ajoutant une gouttière en façade du bâtiment



Surface de toiture collectant l'eau de pluie actuellement

#### Bilan été 2022

Les 18 000 litres de réserve ont permis de ne pas utiliser l'eau du réseau tout en arrosant les 300 mètres de haies nouvellement implantées pour aider à lutter contre les coulées de boue.

À noter : cela a également été possible grâce à la diminution du nombre de plantes en pots et au remplissage des citernes de l'atelier avec l'eau du ruisseau avant qu'il ne soit à sec.

## LUTTE CONTRE LES COULÉES DE BOUE

Nous travaillons sur différents dispositifs d'hydraulique douce pour freiner l'eau en cas d'orage (haies) et la dévier hors des chemins ruraux grâce à des dos d'âne réalisés, pour les points 1, 2, 3, et 6, le samedi 1er octobre 2022 par l'Association Foncière et l'entreprise MTP, le tout co-financé par l'AF et la commune et un don de 100 tonnes de pierres par Holcim.

Les dévoiements réalisés :



point 1 : vers les fossés de part et d'autre de la rue de Tagolsheim



point 2 : vers le fossé longéant la rue de Tagolsheim prolongée



points 3, 4 et 5 : vers des parcelles en projet d'échange avec Holcim (ces parcelles accueillent déjà une fascine / haie)



point 6

Par ailleurs nous poursuivrons en 2023 l'implantation de haies commencée cette année.

## Bouvard et Pécuchet

Bouvard et Pécuchet, c'est le titre d'un roman de Gustave Flaubert, qui met en scène deux hurluberlus se mettant en tête d'expérimenter tous les domaines de la science. Ils commencent leur étude par l'agriculture, puis comme toutes leurs cultures périclitent, ils s'essaient à l'arboriculture, avec autant de succès. Puis ils tentent la géologie et l'archéologie, collectionnent les fossiles, jusqu'à ce qu'ils se fassent prendre par un garde champêtre et un gendarme : la collecte des fossiles est règlementée. Puis ils essaient la médecine, la science des médicaments, l'éducation des enfants et la religion avec tout autant ... de peu de réussite. Bien sûr, l'astronomie fait partie de leurs centres d'intérêt fugaces, c'est l'extrait ci-dessous.

« La moisson venait de finir, et des meules, au milieu des champs, dressaient leurs masses noires sur la couleur de la nuit bleuâtre et douce. Les fermes étaient tranquilles. On n'entendait même plus les grillons. Toute la campagne dormait. Ils digéraient en humant la brise, qui rafraîchissait leurs pommettes.



Le ciel, très haut, était couvert d'étoiles; les unes brillant par groupes, d'autres à la file, ou bien seules à des intervalles éloignés. Une zone de poussière lumineuse, allant du septentrion au midi, se bifurquait au-dessus de leurs têtes. Il y avait entre ces clartés de grands espaces vides, et le firmament semblait une mer d'azur, avec des archipels et des flots.

- Quelle quantité ! s'écria Bouvard.

- Nous ne voyons pas tout ! reprit Pécuchet. Derrière la voie lactée, ce sont des nébuleuses ; au delà des nébuleuses, des étoiles encore : la plus voisine est séparée de nous par trois cents billions de myriamètres.

Il avait regardé souvent dans le télescope de la place Vendôme et se rappelait les chiffres.

- Le Soleil est un million de fois plus gros que la Terre, Sirius a douze fois la grandeur du Soleil, des comètes mesurent trente-quatre millions de lieues !

- C'est à rendre fou, dit Bouvard.

Il déplora son ignorance, et même regrettait de n'avoir pas été, dans sa jeunesse, à l'Ecole polytechnique. Alors Pécuchet, le tournant vers la Grande-Ourse, lui montra l'étoile polaire, puis Cassiopée, dont la constellation forme un Y, Véga de la Lyre, toute scintillante, et, au bas de l'horizon, le rouge Aldebaran. Bouvard, la tête renversée, suivait péniblement les triangles, quadrilatères et pentagones qu'il faut imaginer pour se reconnaître dans le ciel.

Pécuchet continua :

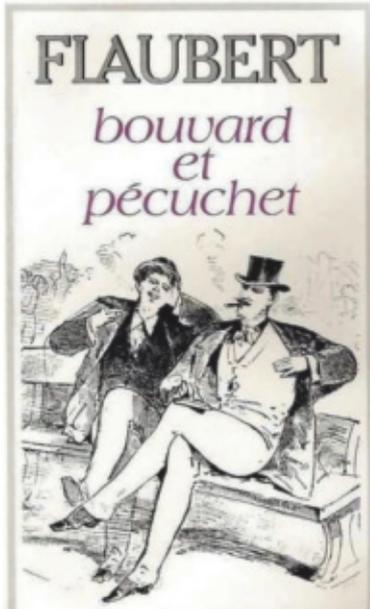
- La vitesse de la lumière est de quatre-vingt mille lieues dans une seconde. Un rayon de la voie lactée met six siècles à nous parvenir. Si bien qu'une étoile, quand on l'observe, peut avoir disparu. Plusieurs sont intermittentes, d'autres ne reviennent jamais ; et elles changent de position ; tout s'agite, tout passe.

- Cependant le Soleil est immobile !

- On le croyait autrefois. Mais les savants, aujourd'hui, annoncent qu'il se précipite vers la constellation d'Hercule !



Un météore  
dans le ciel de Bouvard et Pécuchet.



Cela dérangeait les idées de Bouvard, et, après une minute de réflexion :

- La science est faite suivant les données fournies par un coin de l'étendue. Peut-être ne convient-elle pas à tout le reste qu'on ignore, qui est beaucoup plus grand, et qu'on ne peut découvrir.

Ils parlaient ainsi, debout sur le vigneau, à la lueur des astres, et leurs discours étaient coupés par de longs silences.

Enfin ils se demandèrent s'il y avait des hommes dans les étoiles.

Pourquoi pas ? Et comme la création est harmonique, les habitants de Sirius devaient être démesurés, ceux de Mars d'une taille moyenne, ceux de Vénus très petits. À moins que ce ne soit partout la même chose. Il existe là-haut des commerçants, des gendarmes ; on y trafique, on s'y bat, on y détrône des rois.

Quelques étoiles filantes glissèrent tout à coup, décrivant sur le ciel comme la parabole d'une monstrueuse fusée.

- Tiens, dit Bouvard, voilà des mondes qui disparaissent.

Pécuchet reprit :

- Si le nôtre, à son tour, faisait la cabriole, les citoyens des étoiles ne

seraient pas plus émus que nous ne le sommes maintenant. De pareilles idées vous renfoncent l'orgueil.

- Quel est le but de tout cela ?

- Peut-être qu'il n'y a pas de but.

- Cependant...

Et Pécuchet répéta deux ou trois fois « cependant » sans trouver rien de plus à dire.

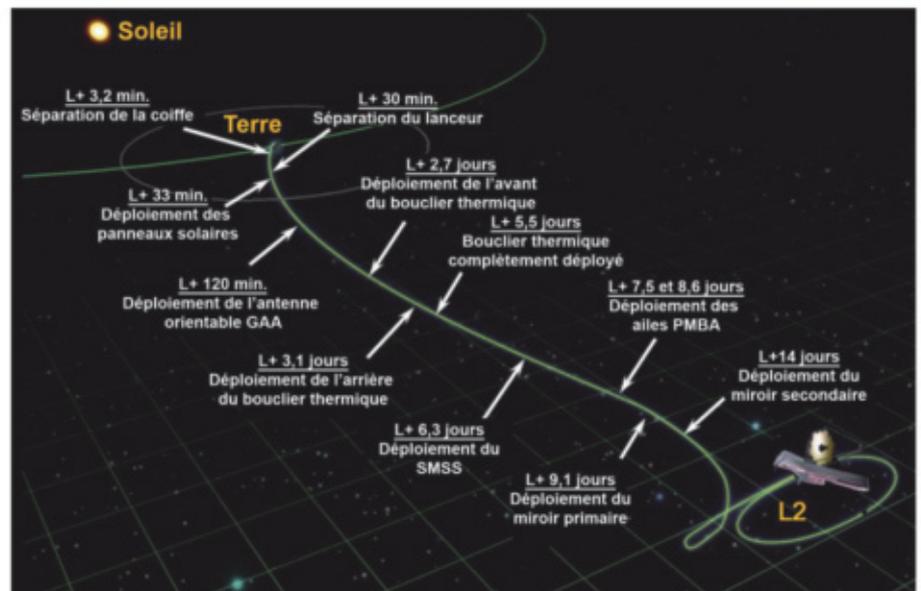
- N'importe, je voudrais bien savoir comment l'univers s'est fait.

- Cela doit être dans Buffon, répondit Bouvard, dont les yeux se fermaient.

- Je n'en peux plus, je vais me coucher. »

Beaucoup d'assertions sont exposées dans ce texte. Bien évidemment, en 1881, date de parution de cette œuvre posthume de Gustave Flaubert, les connaissances scientifiques n'étaient pas ce qu'elles sont aujourd'hui. A vous de distinguer les idées qui, dans ce texte, restent exactes aujourd'hui cent quarante ans plus tard, de celles devenues complètement obsolètes !

Le *James Webb Space Telescope* (Télescope spatial James Webb) a été lancé le 25 décembre 2021 depuis Kourou en Guyane, par une fusée Ariane 5. Ce lancement a été parfaitement réussi. Ce télescope aujourd'hui déployé observera l'univers dans une longueur d'onde invisible à l'œil humain, l'infrarouge, et permettra de remonter un peu plus loin dans le temps, dans la connaissance de l'origine de notre univers.



Le parcours du James Webb Space Telescope jusqu'à sa destination, le point de Lagrange 2, à un million et de mi de kms de la Terre (quatre fois la distance Terre-Lune).

Philippe Simon – AstroAspach

### SECTION RANDO

Nous faisons des sorties mensuelles sur la journée, en week-end ou pour une semaine entière

Voici le calendrier prévu pour l'année à venir

dimanche 13 novembre

dimanche 11 décembre

dimanche 22 janvier

samedi 25 février

dimanche 12 mars

samedi 15 avril

dimanche 14 mai

dimanche 11 juin

dimanche 16 juillet

samedi 19 août

semaine du 2 au 9 septembre

Inutile d'être un athlète pour venir marcher avec nous ! Nous sommes devenus très raisonnables...

**Renseignements :** Martine GORSY 06 82 97 04 18      aveu6813@gmail.com

*Ci-dessous, une grande partie du groupe lors de la semaine de randonnées dans l'Aubrac en septembre*



### LE CLUB DES AINÉS

Les réunions ont lieu tous les 1er et 3ème mercredis du mois à partir de 13h45 à la Maison des Associations. Nous y pratiquons divers jeux de société et l'après-midi commence par un goûter. Nous faisons aussi de temps à autres quelques sorties, sans oublier de fêter chaleureusement les anniversaires de nos grands anciens et grandes anciennes.

**Renseignements :**

Denise Gutleben 2 impasse de la Fontaine 03 89 40 11 95



## ASTROASPACH, SECTION ASTRO DE L'ASCLA

Nous nous réunissons tous les vendredis soirs quelle que soit la météo à l'observatoire.  
N'hésitez pas à venir voir ce qu'on y fait.

**Renseignements** : sur le site du club <http://astroaspach.fr> ou auprès de JJ Ludwig au 03 89 40 62 79

La reprise de nos animations, après l'interruption due au Covid, a été difficile car nous n'avons pas eu de bonnes conditions météorologiques.

Fort heureusement nous sommes allés à Lutter le 29 octobre et nous y avons rencontré d'excellentes conditions météorologiques et matérielles grâce à l'association « Lutter en découverte » qui nous avait invité !

Après des explications fournies par Philippe Simon sur le thème de la pollution lumineuse, nous avons pu montrer le ciel avec trois planètes présentes ce soir-là (Saturne, Jupiter et Mars) sans compter d'autres objets du « ciel profond ».

Retour ensuite en salle pour admirer des images en « 3D » de la Lune et de Mars commentées avec compétence par notre spécialiste Etienne Ditner.

Les nombreuses personnes présentes, une petite centaine qui se sont partagées entre les 5 télescopes disponibles, n'ont pas regretté le déplacement !

Ci-dessous quelques photos des préparatifs et de la présentation faite par Philippe.



*Il ne nous reste plus qu'à espérer que la météo nous sera aussi favorable l'an prochain et à vous souhaiter de bonnes fêtes de fin d'année.*



## Amicale des Donneurs de Sang d'Aspach

Présidente : Mme Patricia OTTIÉ (03 89 40 22 20)

### ENSEMBLE, SAUVONS DES VIES !

Donner son sang est un acte citoyen, solidaire et libre qui permet de répondre à des besoins quotidiens de manière bénévole. Plus vous serez nombreux et réguliers à donner, plus nous pourrons aider ensemble chaque jour les patients qui en ont besoin.

### LES BESOINS SONT QUOTIDIENS

Chaque jour, nous avons besoin de sang pour accompagner une femme qui accouche, une personne accidentée de la route, un malade atteint de cancer...

Les situations sont aussi variées que régulières.

L'acte volontaire et bénévole de donner son sang est donc irremplaçable. Vous êtes irremplaçables !

Alors nous vous invitons à venir donner votre sang lors des 4 collectes annuelles organisées à Aspach.

L'amicale des donneurs de sang met tout en œuvre pour vous accueillir dans de bonnes conditions à la salle polyvalente de 16h30 à 19h30.

De plus les membres de l'amicale vous concoctent une collation après chaque collecte.

Voici les prochaines dates auxquelles nous vous attendons nombreux :

Vendredi 02 décembre 2022  
Vendredi 03 février 2023  
Vendredi 19 mai 2023  
Vendredi 1er septembre 2023  
Vendredi 24 novembre 2023

Si vous n'êtes pas disponibles à ces dates là, vous pouvez consulter le site de l'établissement français du sang (EFS) pour trouver une collecte proche de chez vous et compatible avec votre emploi du temps ou prendre RDV en ligne dans le centre de prélèvement de votre choix.  
Les malades comptent sur vous !!

Nous sommes toujours à la recherche de personnes qui souhaiteraient rejoindre notre amicale, n'hésitez pas à venir vers nous lors des collectes, à joindre un membre de l'amicale que vous connaissez ou à téléphoner à la présidente, Patricia OTTIE, au 03 89 40 22 20.

Tous les membres de l'amicale vous souhaitent de belles fêtes de fin d'année.

À très bientôt.

## Sax o'clock

Présidente : Mme Sandra DILLESEGER (06 71 50 60 43)

Sax o'clock jouera à la fête des aînés le 08/01/22 à Aspach.

L'association recherche toujours des saxophonistes pour étoffer son ensemble.

Pour toute demande de renseignements, n'hésitez pas à nous contacter

soit par mail : [ensemble.saxoclock@gmail.com](mailto:ensemble.saxoclock@gmail.com)

soit par téléphone au 06.37.57.51.18 (Mme Mathias) ou au 06.71.50.60.43 (Mme Dillenseger)



## Conseil de Fabrique d'Aspach

**Présidente : Mme Evelyne KLEIBER (03 89 40 68 72)**

L'année 2022 nous a permis de reprendre nos manifestations et nous en sommes très contents.

Il est temps de penser à nouveau au chauffage de notre église paroissiale, et, comme vous avez pu le lire sur le courrier déposé dans vos boîtes aux lettres, les prix ont doublé. Nous allons tout faire pour réduire les consommations.

Par ailleurs, l'escalier qui mène au chœur de l'église est attaqué par le salpêtre, et nous n'avons qu'une seule solution pour résoudre ce problème : remplacer l'escalier. Ces travaux sont prévus pour le mois de mars 2023.

Pour l'année 2023 vous pouvez d'ores et déjà noter les dates de nos prochaines rencontres :  
DIMANCHE 19 FÉVRIER 2023 : repas paroissial, que nous espérons pouvoir vous proposer à la salle polyvalente  
DIMANCHE 14 MAI : marché aux puces  
DIMANCHE 10 SEPTEMBRE : rencontre à la chapelle

Les membres du conseil de fabrique de l'église St Laurent vous remercient pour le soutien que vous leur apportez tout au long de l'année et vous souhaitent - avec un peu d'avance - de très belles fêtes de Noël.



## Association de Gestion de la Salle polyvalente d'Aspach

**Président : M. Michel Schober (03 89 40 04 82)**

La salle polyvalente d'Aspach est à votre disposition pour toute location pour

- repas associatif
- loto
- conférence
- repas de famille (à midi)

Pour louer la salle adressez-vous à Mme Évelyne Kleiber Tél 03 89 40 68 72



## Cercle Sainte Cécile d'Aspach

**Président : M. Fabien ITTY (03 89 40 08 73)**



## Amicale Pêche et Loisirs d'Aspach

**Président : M. Joël KLEIBER (03 89 07 59 43)**





## Comité des Fêtes

Présidente : Mme Frédérique EBY (06 20 60 16 29)

À tous ceux qui nous ont accompagné

C'est avec une grande tristesse que le comité des fêtes s'arrête. Nous avons été très heureux de partager pendant plus de 8 ans de bons moments à la fois culturels et festifs.

Merci à vous pour votre aide ou participation qui nous ont permis de pouvoir renouveler nos propositions chaque année. Malheureusement notre manque de visibilité pendant la période du covid ne nous a pas permis de renouveler les membres.

Au plaisir de vous revoir lors d'une des manifestations des associations du village. Soutenez-les !

petit récap en images

Frédérique Eby

chasse aux oeufs (2-4 ans)



chasse aux oeufs (adultes)



conte



balade culturelle

loto



crémation des sapins



première Saint Martin



Saint Martin 2019





## Union Nationale des Combattants d'Aspach

Président : M. Jean-Luc BUCHERT (06 13 06 86 13)

### L'ENGAGEMENT, VALEUR CITOYENNE DE L'UNC

La fédération nationale de l'UNC nous a imposé un renouvellement de notre comité et une restructuration de nos statuts. Le 23 juillet 2022 notre assemblée constitutive de l'association UNC Aspach m'a désigné comme le nouveau président de cette association.

Cette responsabilité, dans un contexte après COVID, entre les nouvelles problématiques de la montée de l'individualisme exacerbée et l'érosion des dynamiques collectives, ne sera pas évidente.

Je compte donc sur la participation du comité et des membres de l'association pour poursuivre les fondements de l'UNC pour défendre les intérêts matériels et moraux du monde combattant, et pour transmettre aux jeunes générations la mémoire des anciens qui se sont battus pour la défense des valeurs qui ont fait la grandeur et la gloire de la France.

La fracture sociale mine la citoyenneté actuelle et la disparition de la conscription n'a pas été de nature à renforcer la promotion du civisme. Le mémoriel est donc un minimum pour le développement d'une culture de défense. Le devoir de mémoire a un double objectif : se souvenir et la mémoire.

**Le monument aux morts est donc :**

**Les LARMES du souvenir et l'ARME de la mémoire.**

Le **25 mars 2023** aura lieu à Aspach l'inauguration de l'ancien monument aux morts.

C'est pourquoi nous voulons profiter de cet événement rare pour lancer un appel à tous les citoyens afin de renforcer notre patrimoine collectif, pour rendre HOMMAGE aux NOMS inscrits sur ce monument aux morts.

Une histoire douloureuse : « Mort pour la France », « Disparu au combat », « décédé sur le front », « cause du décès maladie », « réfractaires alsaciens », « victimes civiles » ...

Disparu à l'étranger pour une armée qu'il ne voulait pas servir, pour un uniforme qu'il ne voulait pas porter : « Malgré-nous », « mort à 18 ans 7 mois et 10 jours »...

Tous les documents, archives, photos, lettres, seront les bienvenus pour une première exposition le 25 mars 2023 et une restitution finale en fin d'année 2023 pour l'établissement d'une mémoire collective.

Le Président de l'UNC Aspach : Jean-Luc BUCHERT

courriel : [jean-luc.buchert@sfr.fr](mailto:jean-luc.buchert@sfr.fr)



## Badminton

Présidente : Mme Floriane BARBOSA - [casbaspach@gmail.com](mailto:casbaspach@gmail.com)



La mairie et l'école vous convient à une

# CONFERENCE

animée par

Marjorie Guidoni, éducatrice spécialisée et consultante en parentalité

## UTILISATION DES ÉCRANS : TROUVER UN ÉQUILIBRE FAMILIAL



MARDI 31 JANVIER 2023 À 19H30

Salle polyvalente d'ASPACH – entrée libre

## Nos activités d'automne à l'école maternelle

Cet automne a été riche en découvertes à l'école maternelle...



Nous avons désherbé le jardin de l'école : il en avait bien besoin !



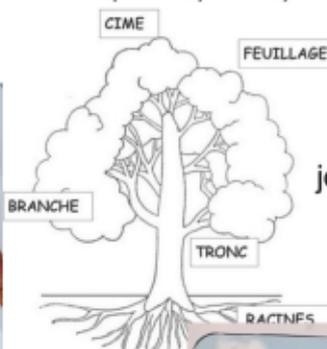
Nous avons récolté des trésors d'automne : feuilles, fruits, maïs, écorces...



Nous avons planté des bulbes de crocus, de jonquilles et de tulipes...



Nous avons fait des sciences : les Petits ont touché, observé avec des loupes, découvert des traces d'animaux... Les Moyens ont étudié les arbres...



Le cycle de vie du bulbe...



La pomme.

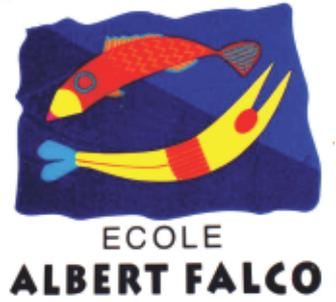


Nous avons fait de la soupe de potiron, de la compote, de la tarte aux pommes. Miam !!



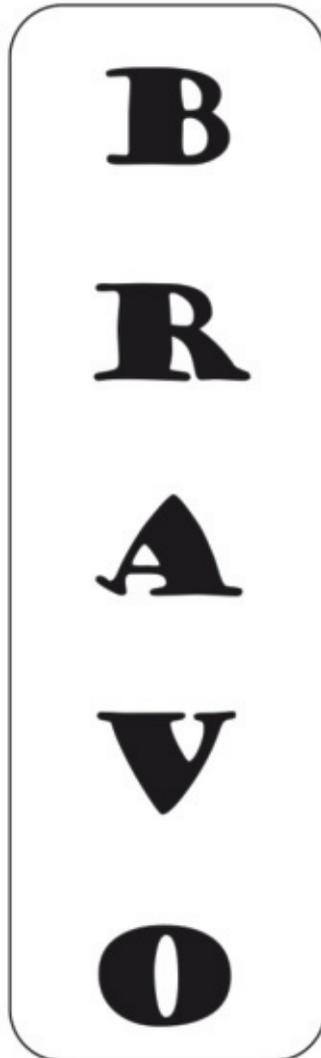
Et des bricolages...

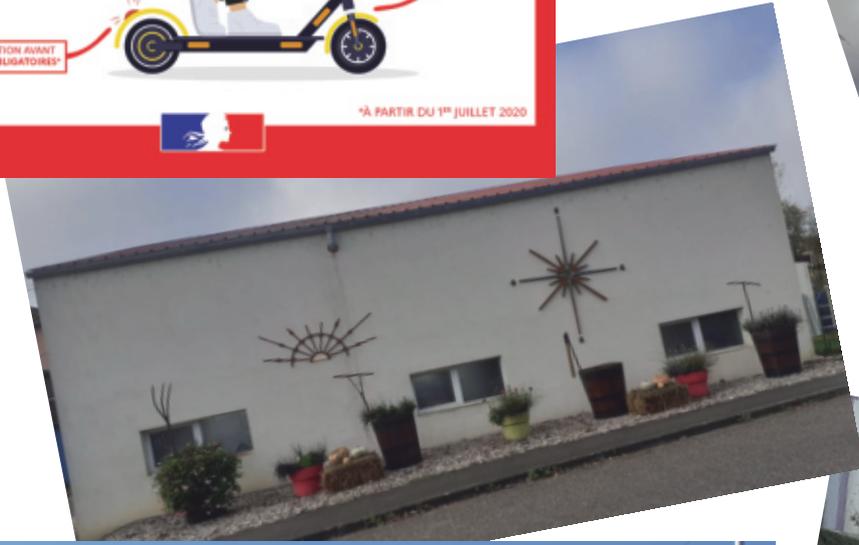
# Cross des classes de l'école élémentaire



Comme chaque année, après quelques semaines d'un entraînement intensif et régulier, les élèves ont participé au cross de l'école élémentaire.

De belles performances ont été réalisées avec à la clé, pour les plus méritants, diplômes et médailles !





25 août : hommage aux "Malgré-Nous", incorporés de force dans l'armée allemande nazie entre 1942 et 1945

